



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
---	---

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
--------------------------------	---

Budget 2016

SOMMAIRE BUDGET 2016 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT.....	7
---	---

RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT.....	9
--	---

GRILLE TARIFAIRE	15
------------------------	----

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	17
--	----

Annexes

CHARGES PAR OBJET	25
-------------------------	----

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	27
---	----

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES.....	29
---	----

DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS	31
--	----







MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fort des résultats de la dernière édition de l'enquête Origine-Destination témoignant de la vitalité du transport collectif à Laval, la STL va poursuivre ses efforts pour être en mesure de toujours mieux répondre aux besoins grandissants de sa clientèle.

En effet, les résultats démontrent que, de 2008 à 2013, Laval a connu une augmentation de l'usage du transport collectif de 28 %, comparativement à 10 % pour l'ensemble de la région métropolitaine. Il est également intéressant de noter que, durant cette même période, la population de Laval a connu une croissance plus rapide que celle de son parc automobile, un fait unique dans la région de Montréal.

La part de marché du transport collectif est en hausse de deux points. S'établissant à 18 % en 2008, elle est maintenant à 20 %; ce qui signifie qu'un Lavallois sur cinq se déplace en transport collectif en pointe du matin.

Ainsi, 2016 sera l'année du plus grand chantier qu'ait connu la STL à ce jour. Nous mettrons en place une série de Mesures préférentielles pour bus (MPB), qui devrait donner plus de rapidité aux déplacements de notre clientèle. Au total, 227 carrefours seront équipés de feux de circulation intelligents donnant une certaine priorité à nos véhicules lorsqu'ils accuseront un retard sur l'horaire établi. Face à l'automobile, ces mesures rendront le réseau de la STL encore plus fluide, efficace et compétitif.

De plus, à titre de projet pilote l'ajout d'un nouveau circuit, qui desservira le secteur Centropolis, sera mis en service. Notre objectif ultime est de faire de la STL une véritable alternative à l'automobile. Dans le contexte actuel de réflexion mondiale sur les façons de réduire notre empreinte écologique, c'est notre manière d'agir localement, face à un problème planétaire.

Les initiatives tarifaires mises en place en 2014 demeurent en 2016. Avec l'introduction du titre *Horizon 65+*, la STL est devenue la seule société de transport au Canada à permettre à ses résidents de 65 ans et plus de circuler gratuitement sur son territoire, sans contraintes et sans avoir à se soucier du volet monétaire. De plus, une politique tarifaire familiale plus étendue permettra aux familles de se déplacer sans avoir à assumer le coût du transport de leurs enfants durant les semaines de relâche scolaire, reflétant ainsi notre préoccupation d'inclusion sociale.

L'année 2016 marquera également l'histoire des transports collectifs, puisque les bases d'une nouvelle gouvernance métropolitaine seront établies. En effet, le Projet de loi n°76, visant à améliorer l'efficacité des transports collectifs, devrait être adopté dans un avenir rapproché. La STL souscrit entièrement aux principes directeurs de ce projet et collaborera totalement avec le comité de transition, afin de bonifier cette ambitieuse réforme.

La STL se démarque depuis plusieurs années par ses innovations, tant technologiques que tarifaires. Nous veillerons à ce que ce nouveau régime de gouvernance ne vienne pas limiter cette capacité d'innovation, chère à la STL et aux Lavallois. Également, nous serons attentifs pour que les aînés puissent conserver le privilège de gratuité dans leurs déplacements sur le territoire lavallois.



L'administration lavalloise a su démontrer, au cours des dernières années, son soutien à la promotion du transport collectif et l'année 2016 ne fera pas exception, puisque la contribution municipale à la STL sera haussée de 7 %, alors que les tarifs locaux ne seront haussés que de 1,6 % en moyenne. C'est en quelque sorte notre façon de vous remercier pour l'utilisation que vous faites de votre réseau de transport collectif.

David De Cotis



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Budget 2016 vient supporter la réalisation des grands objectifs de notre Plan stratégique 2013-2022, c'est-à-dire, la hausse de l'achalandage et la réduction de nos propres émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ce budget, qui totalise 136,6 M\$, représente une augmentation de 4,2 % par rapport au Budget 2015. Le développement du transport en commun et la satisfaction de nos clients demeurent toujours nos plus grandes priorités. Ainsi, tous nos efforts sont orientés pour atteindre les plus hauts standards en matière de transport collectif. La hausse prévue de l'achalandage est de 1 % en 2016 et notre offre de service sera accrue de 2 %, incluant l'ajout d'un circuit accessible aux personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant.

Différentes Mesures préférentielles pour bus (MPB) seront mises en place durant l'année 2016 et comporteront une série de gestes et d'améliorations, visant une meilleure efficacité et une plus grande rapidité et fluidité des déplacements à Laval. Ces mesures seront bénéfiques autant pour la clientèle du service régulier que celle du transport adapté. Afin d'envoyer un message clair quant à la qualité de notre service, la STL relancera également sa Garantie qualité en fin d'année. Nous poursuivrons par ailleurs l'acquisition et le remplacement de nos abribus, afin d'assurer la pérennité du mobilier urbain aux arrêts et d'accroître le confort des clients. De plus, la STL fera l'acquisition de 28 nouveaux autobus hybrides qui seront climatisés. Enfin, l'année 2016 marquera la fin des travaux d'agrandissement de notre garage qui pourra ainsi accueillir 60 autobus supplémentaires, un projet de 20 M\$. Globalement, notre nouveau Programme triennal d'immobilisations s'élèvera à 165,6 M\$.

Bien que ce budget renferme plusieurs mesures propres à améliorer notre offre de service, les Lavallois s'attendent à plus. Ils s'attendent à ce que la STL gère les fonds qui lui sont alloués avec une rigueur irréprochable. C'est dans cet état d'esprit que nous avons entrepris diverses actions, au cours des dernières années, afin de bonifier nos pratiques de gestion.

Que ce soit relativement à nos méthodes de planification, de gestion du patrimoine, de gestion de projets ou nos programmes d'entretien préventif ou curatif, chaque secteur de l'entreprise est sujet à des activités d'amélioration continue.

Ces efforts ont d'ailleurs été récemment reconnus, puisque la STL a reçu la *Grande Mention* lors d'une récente cérémonie de remise des *Grands Prix québécois de la qualité*. Ce prix constitue la plus haute distinction, remis annuellement par le gouvernement du Québec, aux entreprises privées et aux organismes publics qui se démarquent par la qualité de leur gestion et par leur performance globale.

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons reçu ce prix, qui vient saluer le travail de l'ensemble des employés de la STL et qui reflète plus de quinze ans d'efforts en termes d'amélioration continue et de mise en place d'innovations.

Guy Picard





SOMMAIRE BUDGET 2016 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

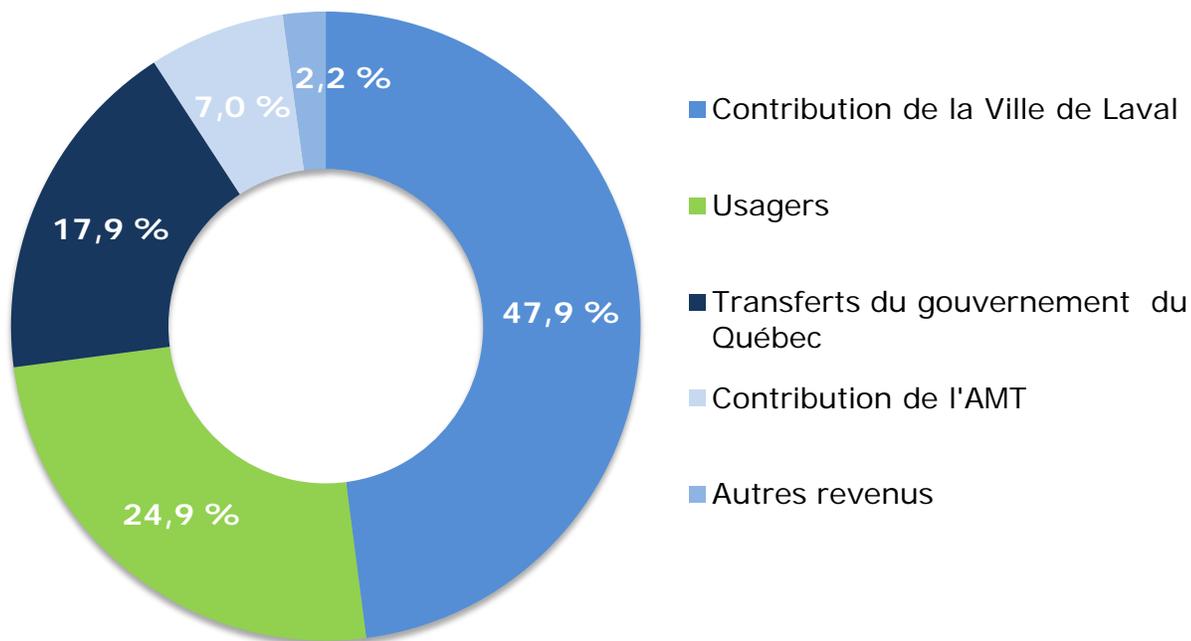
<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2016	Budget 2015	Écart \$	Écart %
REVENUS				
Contribution de la Ville de Laval	65 441	61 241	4 200	6 ,9
Usagers	34 071	34 054	17	0 ,0
Transferts du gouvernement du Québec	24 441	22 240	2 201	9 ,9
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	9 562	10 568	(1 006)	(9 ,5)
Autres revenus	3 111	2 989	122	4 ,1
	136 626	131 092	5 534	4 ,2
CHARGES				
Transport régulier	89 828	85 441	4 387	5 ,1
Administration générale	15 951	14 794	1 157	7 ,8
Transport adapté	10 262	9 415	847	9 ,0
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	8 184	8 146	38	0 ,5
Frais de financement	3 190	2 860	330	11 ,5
Dépenses imprévues	2 019	1 937	82	4 ,2
Amortissement	18 432	14 461	3 971	27 ,5
	147 866	137 054	10 812	7 ,9
Conciliation à des fins fiscales :				
Amortissement	(18 432)	(14 461)	(3 971)	27 ,5
Financement	8 865	9 050	(185)	(2 ,0)
Affectations	(1 673)	(551)	(1 122)	203 ,4
	(11 240)	(5 962)	(5 278)	88 ,5
	136 626	131 092	5 534	4 ,2



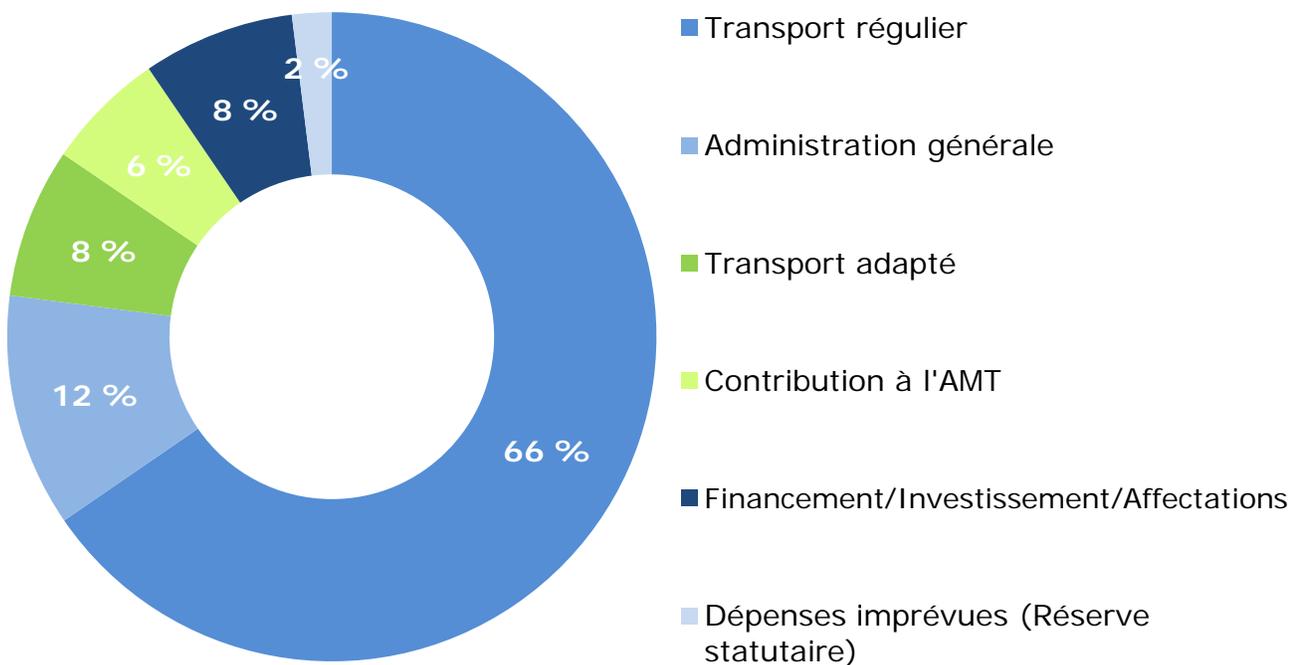


RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Répartition des revenus 2016



Répartition des charges, du financement et des affectations 2016







FAITS SAILLANTS – REVENUS 2016

Contribution de la Ville de Laval

La contribution de la Ville de Laval augmente de 4,2 M\$ pour atteindre 65,4 M\$, soit une hausse de 6,9 % par rapport au budget 2015. Cette contribution représente toujours la part la plus importante des revenus de la STL, soit 47,9 % des revenus totaux.

Usagers

En 2016, la Société prévoit une hausse de 1,1 % de ses déplacements sur le réseau de transport régulier, et de 6,3 % sur le réseau de transport adapté, par rapport à la prévision 2015. De plus, la STL maintiendra ses nouvelles mesures tarifaires introduites en 2014, soit la gratuité pour les aînés lavallois et la réduction de 40 % pour le tarif combiné des mois de juillet et août pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans.

La contribution des usagers devrait s'élever à 34 M\$. La part des usagers comptera pour 24,9 % des revenus totaux.

Transferts du gouvernement du Québec

Les transferts du gouvernement du Québec à la STL, afficheront une hausse de 2,2 M\$, lesquels s'établiront à 24,4 M\$ en 2016. Ces paiements de transferts sont constitués de différents éléments :

- **Transport régulier;** programmes liés à l'amélioration des services

En vertu du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun du gouvernement du Québec (Fonds vert), la STL s'attend à recevoir 10,5 M\$ (9,3 M\$ en 2015). Ce paiement de transfert couvre 50 % des coûts directs d'exploitation associés à l'augmentation de service admissible.

De plus, un paiement de 1,7 M\$ (1,5 M\$ en 2015) du ministère des Transports du Québec est prévu à titre de remboursement à 100 % des coûts concernant les mesures instaurées par la Société pour atténuer les impacts sur la circulation des grands chantiers régionaux.

- **Transport adapté;** Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées

Pour l'année 2016, le paiement de transfert est estimé à 4 M\$ (3,9 M\$ en 2015). En l'absence d'une nouvelle politique québécoise de mobilité durable, la STL a reconduit en 2016 le montant reçu pour 2014.

- **Financement / Investissement;** Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes et SOFIL

Les paiements de transferts liés aux intérêts du service de la dette devraient représenter 1,9 M\$ en 2016 (1,5 M\$ en 2015).



Contribution de l'Agence métropolitaine de transport

La contribution de l'AMT diminue de 1 M\$, par rapport au budget 2015. Cette variation provient du décret sur les modalités et conditions des versements du produit de la majoration de la taxe sur les carburants applicable sur le territoire de l'AMT.

Autres revenus

Ces revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d'intérêts et de publicité représentent environ 2 % des revenus et connaîtront une augmentation de 122 000 \$ en 2016, par rapport au budget 2015.



FAITS SAILLANTS – CHARGES, FINANCEMENT ET AFFECTATIONS 2016

Transport régulier

Afin de faire face à l'augmentation des déplacements sur le réseau, la STL augmentera de 2 % les kilomètres parcourus, pour un total de 17,3 millions. Cet ajout de service se fera principalement en heure de pointe.

Les dépenses reliées à l'ajout de services pour le transport régulier s'élèvent à 1,6 M\$ et comprennent, principalement, les coûts de rémunération des chauffeurs et du personnel d'entretien ainsi que les coûts de pièces et du carburant des véhicules.

De plus, 600 K\$ ont été ajoutés au budget 2016 du transport régulier, pour tenir compte des coûts additionnels provenant de l'augmentation des temps de parcours durant les travaux d'implantation des Mesures préférentielles pour bus (MPB). Ces coûts supplémentaires seront financés à même le surplus accumulé.

Par ailleurs, la rémunération prévue aux contrats de travail pour le transport régulier augmente de près de 2 M\$. Cette augmentation inclut l'indexation salariale, les augmentations de contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés, et l'annualisation du temps de travail des postes ajoutés en 2015.

La variation des autres charges est, en partie, attribuable à la réalisation d'une étude de faisabilité d'un axe routier complet de bus à haut niveau de service (BHNS).

Administration générale

La rémunération pour l'administration générale augmente de près de 550 K\$. Cette augmentation inclut l'indexation salariale et les augmentations de contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés. Amorcée en 2015, la décision de maintenir le gel de l'embauche des employés de soutien est reconduite en 2016.

La variation des autres charges est attribuable à l'orientation de la Société concernant l'intégration de solutions de mobilité durables (ville intelligente) ainsi que le maintien du Programme d'amélioration continue. De plus, des charges supplémentaires ont été ajoutées au budget 2016 afin de bien informer notre clientèle pendant les travaux d'implantation des Mesures préférentielles pour bus (MPB). Comme l'ensemble de ces coûts n'est pas récurrent, ils seront financés à même le surplus accumulé.

Transport adapté

La hausse prévue du nombre de déplacements est de 6,3 % (selon la prévision 2015), pour un total de 481 500 déplacements.

Les dépenses reliées à l'ajout de services pour le transport adapté s'élèvent à 0,8 M\$ et comprennent, principalement, les coûts versés aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté.



Variations liées au financement, aux investissements et aux affectations

En 2016, la STL ne prévoit plus affecter de revenus aux investissements pour le paiement au comptant d'immobilisations (0,7 M\$ en 2015).

Pour parvenir à combler des charges non récurrentes, la Société prévoit affecter aux activités de fonctionnement 1 M\$ de son excédent accumulé (0,5 M\$ en 2015). En ce qui a trait aux avantages sociaux futurs, une diminution de 0,3 M\$ est prévue.



GRILLE TARIFAIRE

Tarifcation en vigueur

1^{er} janvier 2016

Droit de passage unitaire

- Tarif ordinaire : 3,25 \$ au comptant ou sur carte à puce
- Tarif smog* : 1,00 \$ au comptant

Abonnement « STL » mensuel

- Tarif ordinaire : 91,00 \$
- Tarif étudiant** : 73,00 \$
- Tarif réduit*** : 54,50 \$

Abonnement « STL » juillet-août (titre XTRA)

- Tarif réduit*** : 62,50 \$

Droits de passage en bloc

- Tarif ordinaire : 22,00 \$ bloc de 8 droits de passage (2,75 \$/droit)
- Tarif réduit*** : 15,50 \$ bloc de 8 droits de passage (1,94 \$/droit)

Carte OPUS

- Émise sans photo : 6,00 \$
- Émise avec photo : 15,00 \$

Horizon 65+

- Offert exclusivement et gratuitement aux résidents lavallois âgés de 65 ans et plus.

* Tarif Smog

Du 1^{er} juin de l'année en cours jusqu'au premier lundi du mois de septembre de la même année.

** Tarif étudiant

Étudiants de plus de 17 ans et de moins de 26 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours.

*** Tarif réduit

Étudiants de moins de 18 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours et personnes âgées de 65 ans et plus ne résidant pas sur le territoire lavallois.





PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 présente les prévisions d'investissement. La STL prévoit près de 166 M\$ d'investissements pour les trois prochaines années, afin de soutenir son prochain Plan d'affaires 2016-2018 ainsi que son Plan stratégique 2013-2022.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les cinq catégories suivantes :

- Infrastructures;
- Bâtiment;
- Véhicules;
- Systèmes technologiques et ameublement;
- Machinerie, outillage et équipements.

<i>(en milliers de \$)</i>	Années antérieures	2016	2017	2018	Total 2016-2018	Années ultérieures	Total
Infrastructures	9 387	24 343	11 630	5 482	41 455	100 913	151 755
Bâtiment	9 823	12 011	5 300	28 100	45 411	40 900	96 134
Véhicules	35 214	22 674	23 568	24 284	70 526	106 362	212 102
Systèmes technologiques et ameublement	9 088	1 983	1 672	1 138	4 793	-	13 881
Machinerie, outillage et équipements	2 350	1 642	1 191	590	3 423	3 016	8 789
Total	65 862	62 653	43 361	59 594	165 608	251 191	482 661



LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018 EN BREF

À la suite de l'annonce du ministère des Transports du Québec, en 2013, d'investir 84 M\$ pour l'ajout de 208 kilomètres de voies réservées aux autobus dans la grande région de Montréal, 41,5 M\$, soit 25 % des investissements, est prévue au programme triennal d'immobilisations de la STL pour les infrastructures. Ce budget servira à la mise en place de Mesures préférentielles pour bus permettant de diminuer les temps de parcours, tels que la priorité aux feux de circulation, les feux chandelles et les voies réservées, ainsi qu'au remplacement et à l'acquisition d'abribus.

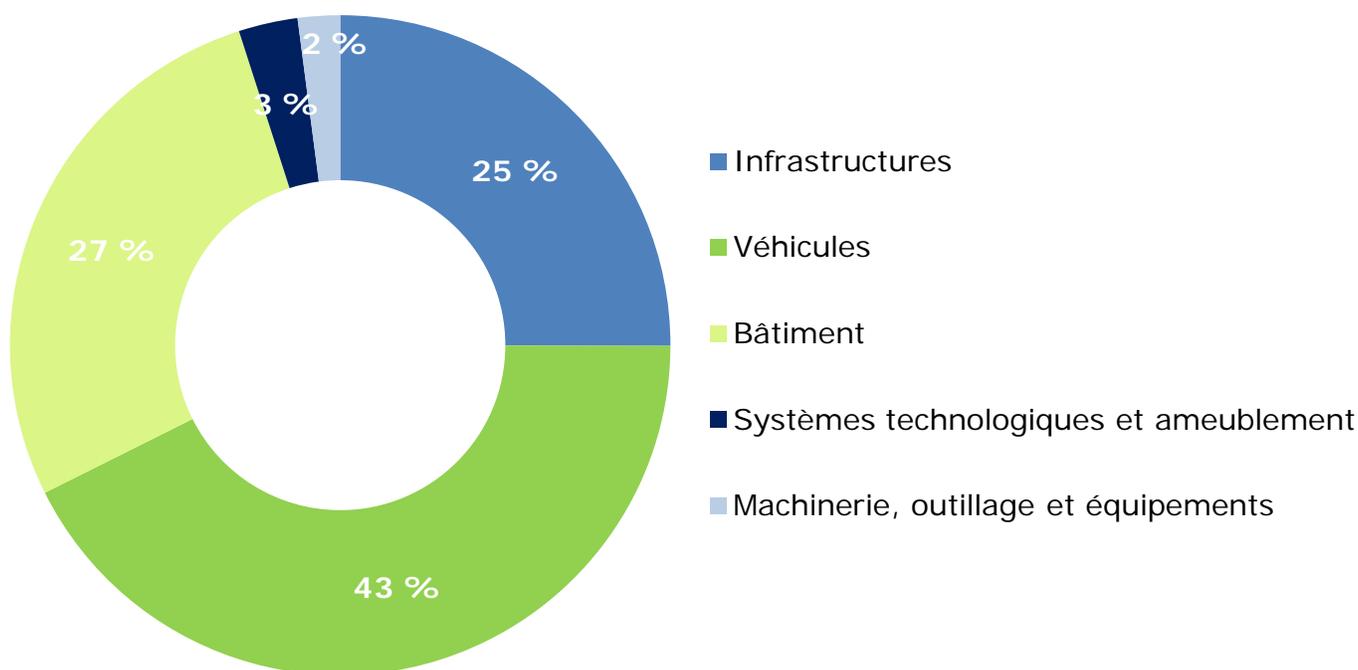
De 2016 à 2018, la STL prévoit investir 70,5 M\$ pour l'acquisition de véhicules, ce qui représente plus de 43 % de ses investissements totaux. Cette somme servira principalement à l'ajout et au remplacement d'autobus afin de mettre en place l'offre de service.

Le budget pour les projets appartenant à la catégorie *Bâtiment* s'élève à 45,4 M\$, soit 27 % des investissements totaux. La majeure partie de cette somme servira aux projets de garage et de maintien du patrimoine existant. L'autre partie sera utilisée pour la construction de points de service pour la clientèle.

Par ailleurs, environ 4,8 M\$ seront investis dans la catégorie *Systèmes technologiques et ameublement*. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.

Enfin, 3,4 M\$ sont requis dans la catégorie *Machinerie, outillage et équipements* pour l'acquisition d'équipements embarqués dans les autobus ainsi que d'outils et équipements.

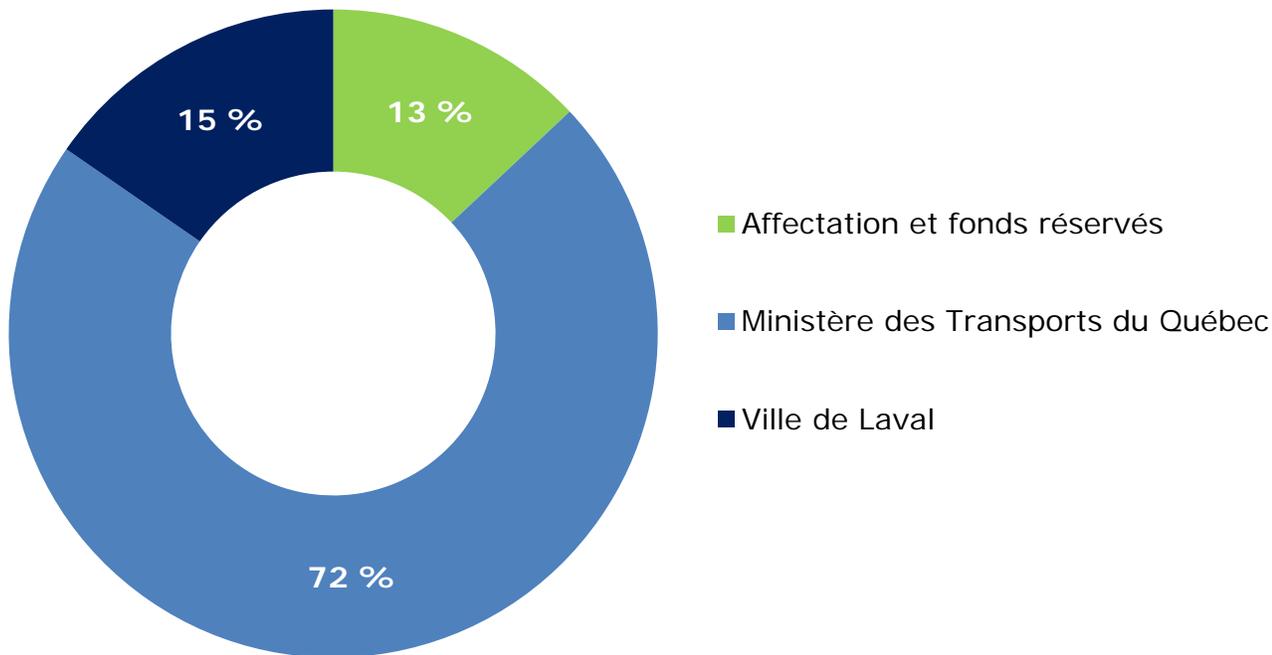
Répartition des investissements 2016-2017-2018





Répartition du financement 2016-2017-2018

Dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP), la majorité des projets est admissible à une subvention. Le taux de subvention varie, selon le type d'actif et la source de financement, entre 50 % et 100 %. Pour les trois prochaines années, le ministère des Transports du Québec portera sa part de financement à 72 %. Celle de la Ville de Laval sera de 15 %, et les 13 % restants proviendront des affectations et des fonds réservés.





INFRASTRUCTURES

Cette catégorie regroupe les acquisitions d'abribus ainsi que la réalisation de Mesures préférentielles pour bus.

<i>(en milliers de \$)</i>	2016	2017	2018	Total
Voies réservées	23 733	11 305	5 157	40 195
Abribus	610	325	325	1 260
Total	24 343	11 630	5 482	41 455

Voies réservées

En lien avec son Plan stratégique 2013-2022, la STL prévoit ajouter près de 55 kilomètres de voies réservées à son réseau. Ces mesures ainsi que les études préalables sont de l'ordre de 40,2 M\$, pour la période de 2016 à 2018, et elles permettront un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Ces projets seraient admissibles à une subvention de 75 % ou de 100 %.

Abribus – Développement et remplacement

La STL a mis en place un programme de remplacement des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus. On estime l'investissement à 754 050 \$ pour les trois prochaines années. Ce programme est admissible à une subvention de 75 %.

Un autre programme d'acquisition d'abribus permet d'ajouter des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. Pour les trois prochaines années, un investissement de 505 950 \$ est prévu et est admissible à une subvention de 75 %.



BÂTIMENT

Cette catégorie comprend des investissements de construction ou d'amélioration affectant le garage et les bureaux administratifs.

<i>(en milliers de \$)</i>	2016	2017	2018	Total
Atelier, garage et entrepôt	12 011	4 800	25 500	42 311
Terminus	-	500	2 600	3 100
Total	12 011	5 300	28 100	45 411

Projets d'agrandissement et construction de garage

Les travaux d'agrandissement du garage débutés en 2015 afin d'augmenter de 45 le nombre d'espaces pour le stationnement et l'entretien des autobus se poursuivront en 2016. Malgré ces travaux, afin de pouvoir répondre aux exigences du plan de développement et de faire face à la croissance naturelle de l'achalandage et de l'offre de service, un nouveau garage devra être construit sur un site adjacent au site actuel. Selon les prévisions, le site actuel aura atteint sa capacité maximale en 2019, et la construction du nouveau garage débutera en 2018.

L'ensemble des projets est estimé à plus de 42,3 M\$ pour la période 2016-2018. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles, selon le PAGTCP.

Terminus

Afin d'améliorer les conditions d'attente de la clientèle, qui a à effectuer une correspondance sur le réseau, des points de service seront graduellement déployés, pour un total de 3,1 M\$.



VÉHICULES

Cette catégorie inclut principalement les projets d'acquisition des autobus utilisés pour le transport des usagers. Elle comprend également des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

<i>(en milliers de \$)</i>	2016	2017	2018	Total
Autobus	22 674	23 568	24 204	70 446
Véhicules de service	-	-	80	80
Total	22 674	23 568	24 284	70 526

Autobus

La STL doit investir, au cours des trois prochaines années, 70,5 M\$ pour l'acquisition de 84 autobus hybrides. Ces acquisitions serviront au remplacement d'autobus pour répondre à l'augmentation de l'offre de service, comme prévu au Plan de développement.

Ces dépenses d'investissement seront subventionnées en partie à 85 %, et le reste à 57 % par le ministère des Transports du Québec.

Véhicules de service

Ces investissements de 80 000 \$ sont requis pour le remplacement des véhicules de service. Ces remplacements visent les véhicules ayant atteint leur durée de vie utile en 2018. Ces investissements seront subventionnés à 50 % par le ministère des Transports du Québec.



SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette catégorie touche principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes technologiques et les équipements informatiques incluant les logiciels.

<i>(en milliers de \$)</i>	2016	2017	2018	Total
Logiciel d'exploitation	1 050	1 238	998	3 286
Optimisation et rehaussement technologique	492	394	100	986
Autres systèmes et logiciels	385	-	-	385
Ameublement et équipement	56	40	40	136
Total	1 983	1 672	1 138	4 793

Logiciels d'exploitation

Au cours des trois prochaines années, la STL investira près de 3,3 M\$ pour divers logiciels d'exploitation. Les logiciels de répartition et de planification pour l'entretien des autobus sont en cours de remplacement et se poursuivront en 2016, afin de laisser place à des applications plus performantes qui répondront mieux aux besoins de gestion. Au cours de 2016, la STL débutera l'implantation d'un système central d'information et de relation avec sa clientèle. Ces projets sont qualifiés pour une subvention du ministère des Transports du Québec, couvrant 75 % des dépenses admissibles.

Optimisation et rehaussement technologique

Des investissements de 986 000 \$, pour les trois prochaines années seront requis dans le but de maintenir à niveau et de soutenir différents logiciels bureautiques, ainsi que l'infrastructure technologique de la STL, afin que celle-ci puisse répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

Autres systèmes et logiciels

En 2016, la STL procédera à l'acquisition de logiciels de gestion, notamment pour les feuilles de temps électroniques, les plans de continuité des affaires-mesures d'urgence, le choix des uniformes et la détermination des temps de parcours pour 385 000 \$. Certains de ces projets sont admissibles à une subvention de 85 % par le PAGTCP.

Ameublement et équipements

La STL investira 136 000 \$ dans le remplacement de divers équipements et d'une partie de l'ameublement.



MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures, mais aussi des équipements embarqués à bord des autobus.

<i>(en milliers de \$)</i>	2016	2017	2018	Total
Équipements embarqués dans les autobus	745	1 036	535	2 316
Machinerie	682	-	-	682
Équipement et outillage	215	155	55	425
Total	1 642	1 191	590	3 423

Équipements embarqués dans les autobus

Le plan de développement, pour les trois prochaines années, requiert l'achat de nouveaux autobus ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements embarqués (boîtes de perception, compteurs de passagers, équipements pour le temps réel, afficheurs, systèmes Écoconduite et caméras de surveillance).

Au chapitre de la promotion du transport actif, un projet d'acquisition et d'installation de supports à vélo a débuté en 2012, et se poursuivra par l'installation des supports à vélo sur les nouveaux autobus jusqu'en 2018.

Finalement, afin de réduire sa consommation de carburant, la STL complètera en 2016 la mise en place d'un programme de formation des chauffeurs en conduite écologique et un outil, afin de mesurer leurs habitudes de conduite.

Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 2,3 M\$, et est qualifié pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

Machinerie

En lien avec son programme de remplacement, la STL doit remplacer certains équipements majeurs pour l'entretien des autobus qui ont atteint leur durée de vie utile. De plus, dans le cadre du changement de vocation de certaines aires de travail et de la démarche d'amélioration continue des activités d'entretien, l'acquisition et le remplacement de machinerie sont requis. Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront 682 000 \$, plusieurs d'entre eux étant admissibles à une subvention de 75 %.

Équipements et outillage

La STL doit remplacer certains équipements qui ne sont plus adaptés à la tâche, notamment pour l'entretien des autobus hybrides. De plus, de nombreux équipements ont atteint leur durée de vie utile et devront être remplacés. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service. Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront 425 000 \$, certains d'entre eux étant admissibles à une subvention de 75 %.



CHARGES PAR OBJET

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2016	Budget 2015	Écart \$	Écart %
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	84 013	80 137	3 876	4 ,8
Carburant	8 588	8 553	35	0 ,4
Contrats de transport adapté	9 490	8 729	761	8 ,7
Contribution à l'AMT	8 184	8 147	37	0 ,5
Honoraires et contrats	4 044	3 186	858	26 ,9
Autres charges de fonctionnement	5 712	5 356	356	6 ,6
Entretien et réparation des véhicules	4 194	3 687	507	13 ,8
Frais de financement	3 190	2 860	330	11 ,5
Dépenses imprévues	2 019	1 938	81	4 ,2
Amortissement	18 432	14 461	3 971	27 ,5
	147 866	137 054	10 812	7 ,9





ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2016	Budget 2015	<i>Écart</i>
Revenus			
Contribution de la Ville de Laval	65 441	61 241	4 200
Usagers	34 071	34 054	17
Transferts du gouvernement du Québec	24 441	22 240	2 201
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	9 562	10 568	(1 006)
Autres revenus	3 111	2 989	122
	136 626	131 092	5 534
Charges			
Transport régulier	89 828	85 441	4 387
Administration générale	15 951	14 794	1 157
Transport adapté	10 262	9 415	847
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	8 184	8 146	38
Frais de financement	3 190	2 860	330
Dépenses imprévues	2 019	1 937	82
Amortissement	18 432	14 461	3 971
	147 866	137 054	10 812
Résultat avant conciliation à des fins fiscales	(11 240)	(5 962)	(5 278)
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	18 432	14 461	3 971
Financement	(8 865)	(9 050)	185
Affectations			
Activités d'investissement	-	(688)	688
Surplus accumulé	1 000	500	500
Excédent accumulé			
Réserves financières et fonds réservés	(282)	(317)	35
Dépenses constatées à pourvoir	955	1 056	(101)
	1 673	551	1 122
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-





ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2016	Budget 2015	Écart
Revenus d'investissement			
Transferts du gouvernement du Québec	45 802	15 390	30 412
	45 802	15 390	30 412
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Acquisitions			
Infrastructures	(24 343)	(10 526)	(13 817)
Bâtiments	(12 011)	(8 825)	(3 186)
Véhicules	(22 674)	(20 671)	(2 003)
Systèmes technologiques et ameublement	(1 983)	(4 049)	2 066
Machinerie, outillage et équipements	(1 641)	(1 472)	(169)
	(62 652)	(45 543)	(17 109)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	7 373	26 099	(18 726)
Affectations			
Activités de fonctionnement	-	690	(690)
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	-	-	-
Excédent de fonctionnement affecté	9 118	3 364	5 754
Réserves financières et fonds réservés	359	-	359
	9 477	4 054	5 423
	(45 802)	(15 390)	(30 412)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-





DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

REVENUS

Contribution de la Ville de Laval

Contribution de la Ville de Laval pour le transport en commun sur son territoire.

Usagers

Revenus provenant de la clientèle qui utilise les services de transport régulier ainsi que les services de transport adapté.

Les revenus provenant de la vente de titres mensuels métropolitains sont répartis entre les sociétés de transport en fonction du nombre de titres utilisés et des kilomètres parcourus par les passagers sur chaque réseau. Le kilométrage est déterminé à partir des données de sondages effectués dans les réseaux de transport régionaux sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport.

Transferts du gouvernement du Québec

Transport régulier

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de fonctionnement, conformément aux programmes décrétés.

Transport adapté

Transfert accordé à la STL par le gouvernement du Québec pour le service de transport adapté, en vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées.

Financement / Investissement

Transfert versé à la STL par le gouvernement du Québec pour des dépenses de financement et d'investissement, conformément aux programmes décrétés.

Contribution de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

L'AMT verse des aides afin de compenser les services offerts par la STL sur le réseau de transport métropolitain.

La majoration de la taxe sur les carburants applicable sur le territoire de l'AMT est redistribuée parmi les différentes autorités organisatrices de transport.

Autres revenus

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d'intérêts et de publicité.



CHARGES PAR ACTIVITÉ

Transport régulier

Ensemble des activités requises afin que le réseau des autobus de la STL offre le service de transport collectif à l'ensemble de la communauté lavalloise. Un service de transport collectif par taxi permet de compléter l'offre de service.

En plus de la charge de carburant, les activités des directions suivantes sont regroupées dans cette catégorie :

- Transport et qualité du service;
- Entretien et ingénierie;
- Planification et développement.

Administration générale

Ensemble des activités requises pour l'application de la Loi, la gestion financière et administrative, les technologies de l'information, la gestion des ressources humaines ainsi que le marketing et les communications. La fonction Administration générale, au sein de la STL, comprend les directions suivantes :

- Conseil et Direction générale;
- Affaires juridiques et approvisionnement;
- Administration et planification d'entreprise;
- Ressources humaines;
- Communications et marketing.

Transport adapté

Ensemble des activités requises afin d'offrir un service de transport collectif adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le service est offert par des opérateurs privés de taxis et de minibus.

Contribution à l'Agence métropolitaine de transport

Contribution de la STL au financement des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue, et des équipements métropolitains.

Frais de financement

Frais d'intérêt sur les emprunts à court terme et frais bancaires.

Coûts de financement des emprunts à long terme de la STL reliés aux activités d'investissement.

Charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.

Dépenses imprévues (Réserve statutaire)

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.



Amortissement

À l'exception des terrains, dont la durée de vie est habituellement illimitée, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire permet de déduire entièrement la charge d'amortissement lors de la conciliation à des fins fiscales.

FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités d'investissement. Ce montant inclut la part du capital qui est subventionnée par le gouvernement du Québec ainsi que la part non subventionnée.

AFFECTATIONS

Affectations – Activités d'investissement

La STL attribue des revenus généraux aux activités d'investissement.

Affectations – Excédent accumulé

Excédent de fonctionnement affecté

La STL affecte à ses opérations courantes le surplus accumulé, s'il y a lieu.

Réserves financières et fonds réservés

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu provenant des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- **Fonds de roulement**

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisation. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.

- **Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés**

La STL affecte le solde disponible des règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

Dépenses constatées à pourvoir

Dépenses affectées au montant à pourvoir dans le futur, ce qui contribue alors à augmenter celui-ci. Ces dépenses seront imputées dans un exercice ultérieur aux fins de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.



CHARGES PAR OBJET

Salaires et avantages sociaux

Rémunération du personnel, incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés et futurs.

Avantages sociaux conventionnés

Contribution de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la STL, notamment, les différents régimes d'assurance.

Avantages sociaux futurs

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi offerts aux employés de la STL.

Carburant

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

Contrats de transport adapté

Montant versé aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.

Entretien et réparation des véhicules

Coûts reliés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, comme les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

Honoraires et contrats

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, comme les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, ceux de surveillance et le contrat de taxis pour le transport régulier.

Autres charges de fonctionnement

Ensemble des autres charges reliées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparation des bâtiments et équipements, des services publics, de matériel et fournitures, de location d'équipements ainsi que de cotisations et frais de représentation.